

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: VAPO REPULSIF CORPOREL ANTI-MOUSTIQUE

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: FR-2019- 0109

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0021484-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

VAPO REPULSIF CORPOREL ANTI-MOUSTIQUE
RÉPULSIF CORPOREL ADULTES 30%
RÉPULSIF CORPOREL ANTI-MOUSTIQUES ULTRA
RÉPULSIF CORPOREL ADULTES TROPIQUES
RÉPULSIF ANTI-TIQUES CORPOREL PLUS
RÉPULSIF ANTI-TIQUES PEAUX LONGUE DURÉE
SPRAY RÉPULSIF ANTI-MOUSTIQUES ANTI-TIQUES
RÉPULSIF CORPOREL ANTI-MOUSTIQUES CHOC
REPULSIF ANTI MOUSTIQUES CORPOREL

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ARMOSA TECH SA
	Adresse	Rue des Tuiliers, 1 4480 Engis Belgique
Numéro de l'autorisation	FR-2019- 0109	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0021484-0000	
Date de l'autorisation	08/10/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	21/11/2024	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	SARL SPRING
Adresse du fabricant	4 RUE BLAISE PASCAL - ZI DU BOIS DE LEUZE 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU France
Emplacement des sites de fabrication	4 RUE BLAISE PASCAL - ZI DU BOIS DE LEUZE 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	23 - N,N-diéthyl-méta-toluamide
Nom du fabricant	VERTELLUS PERFORMANCE MATERIALS INC.
Adresse du fabricant	2110 HIGH POINT ROAD NC 27403 GREENSBORO États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	2110 HIGH POINT ROAD NC 27403 GREENSBORO États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
N,N-diéthyl-méta-toluamide	N,N-diethyl-m-toluamide	Substance active	134-62-3	205-149-7	30,93

2.2. Type de formulation

Liquide, prêt à l'emploi (AL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Se laver soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif - Moustiques et tiques - peau

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Répulsif corporel

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aedes spp.
Nom commun: Moustique
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Anopheles spp.
Nom commun: Moustique
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: Moustique
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Ixodes ricinus
Nom commun: Tiques
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Intérieur et extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Le produit est pulvérisé sur la paume des mains puis étalé sur les surfaces de peau exposées (le visage, le cou, les ¾ des bras, les mains et les ½ jambes)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Une application par jour de 0,5 mg de produit par cm ² de peau Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Une application par jour de 0,5 mg de produit par cm ² de peau Conditions tempérés : Moustiques (Aedes spp.et Culex spp.): temps de protection jusqu'à 8 heures Tiques (I.ricinus) : temps de protection jusqu'à 7 heures Conditions tropicales : Moustiques (Anopheles spp.) : temps de protection jusqu'à 7 heures.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est conditionné dans des bouteilles en polypropylène de 80 mL à 150 mL, avec une pompe polypropylène/polyoxyméthylène.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Agiter avant emploi.
- Utiliser dans des zones bien ventilées.
- Respecter les doses d'application recommandées.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit.
- La durée de protection peut être affectée négativement par la transpiration, l'humidité, les frottements, les fortes températures, la vitesse du vent, etc.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser chez les enfants de moins de 6 ans.
- Ne pas utiliser chez les enfants de 6 à 12 ans et chez femme enceinte, excepté lorsque le risque pour la santé humaine que comporte, par exemple, l'apparition d'une maladie transmise par les insectes l'exige.
- Pour les enfants entre 6 et 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Attention : pour les enfants entre 6 et 12 ans, porter des maillots à manches longues et des pantalons.
- Ne pas appliquer plus d'une fois par jour.
- Appliquer uniquement sur les zones corporelles non couvertes (visage, cou, 3/4 bras, mains, 1/2 jambes).
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur les paupières et les yeux.
- Ne pas appliquer sur une peau lésée (lésions cutanées, coups de soleil, maladie de la peau...).
- Ne pas porter les mains dans la bouche après utilisation.
- Pour éviter la contamination des aliments, éviter le contact de la peau traitée avec les aliments.
- Ne pas utiliser le pulvérisateur à proximité des aliments et des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments ou des boissons destinées à la consommation humaine.
- Garder à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.
- Ne pas utiliser le produit avant de se baigner ou de prendre une douche.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'ingestion : Risque d'étourdissements et de perte de conscience. L'ingestion peut conduire à une intoxication aiguë. Contactez immédiatement le 15 (ou le 112) ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans avis médical.
- En cas de contact avec les yeux : Si nécessaire, retirer les lentilles de contact. Laver les yeux sous un filet d'eau tiède pendant environ 10 min, yeux ouverts, en n'oubliant pas de laver sous les paupières. Si les yeux restent rouges deux heures après leur lavage, consulter un médecin.
- En cas d'apparition de lésions cutanées, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.
- La substance active contenue dans le produit (DEET) est susceptible d'induire une hyperexcitabilité nerveuse notamment chez les personnes sensibles (épileptiques) ou en cas de co-exposition avec un produit convulsivant.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le contenu / le récipient dans un point de collecte approprié.
- Ne pas transvaser le produit. Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
- Les récipients contenant des résidus du produit doivent être traités conformément aux réglementations nationales.
- Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations.
- En cas de versement accidentel du produit, recueillir le produit à l'aide d'un matériau absorbant les liquides (par exemple du sable, de la terre à diatomée) et éliminer comme un déchet dangereux.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker plus de 2 semaines à 54°C.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Le produit peut être conservé 2 ans à 25°C à compter de sa date de fabrication.

6. Autres informations

-